



MOBILISATION CITOYENNE FACE AUX RISQUES MAJEURS

À l'occasion des 20 ans de la loi de modernisation
de la sécurité civile du 13 août 2004



4 et 5 décembre 2024

Hôtel de l'Industrie, Paris

Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale
4 Pl. Saint-Germain des Prés, 75006 Paris



En partenariat avec :

association
prévention
MAIF

 CROIX-ROUGE
FRANÇAISE

 VILLE DE
PARIS

 Fondation
de France
La Fondation
de toutes les causes

Partenaires relais :

 Nantes
Métropole

 ANPP
TERRITOIRES DE PROJET

 FRANCE
URBAINE
MÉTROPOLITAINES ET GRANDES VILLES

 SINTEF

 APF
France
handicap

 BORDEAUX
MÉTROPÔLE

 ideal

 unccas
UNION NATIONALE
DES CENTRES
D'ÉTUDES COMMUNALES
D'ACTION SOCIALE

 Université
Paris Cité

 Institut Covid-19
Ad Memoriam

 ATD
QUART MONDE

CONTEXTE

Depuis 2004, le rôle des citoyens face aux risques majeurs est officiellement reconnu. Toutefois, la place de la société civile dans la prévention des risques et la gestion de crise demeure sous-estimée, malgré l'existence d'initiatives comme les réserves communales et l'engagement dans les associations de prévention des risques ou de réponse à l'urgence, ainsi que les très nombreux travaux de recherche ayant documenté les mobilisations des populations dans des situations de crise.

Depuis une dizaine d'années les événements exceptionnels se multiplient, entraînant une exposition accrue des populations et posant la question de l'habitabilité de certaines zones. Dans ce contexte, et plus que jamais, l'implication des populations est un enjeu de prévention, de préparation et de réponse aux crises.

À l'occasion des 20 ans de la loi du 13 août 2004, le colloque réunira l'ensemble des acteurs de la réduction des risques de catastrophe, de la réduction des vulnérabilités et de la gestion de crise. Issus des territoires, des services de l'Etat, du monde scientifique et académique, de la société civile, ils mettront en lumière l'engagement des citoyens avant, pendant et après les catastrophes, et ils exploreront les manières de renforcer cette mobilisation dans l'avenir pour une meilleure prévention des risques majeurs et une meilleure intégration de la société civile dans la réponse aux situations exceptionnelles et à la crise.

PROGRAMME | Mercredi 4 décembre 2024

08h30 Accueil des participants

09h30 Propos d'accueil et d'introduction

Hripsimé Torossian - Coordinatrice stratégique Réduction des risques de catastrophe AFPCNT/CrisisLab

09h45 Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

Régine Engström - Adjointe du Directeur Général de la Prévention des Risques

10h00 Mises en perspectives :

Les enjeux de la mobilisation citoyenne face aux risques majeurs

Olivier Borraz - Directeur du CrisisLab de Sciences Po

La « culture du risque », un pilier de la robustesse des territoires

et de la capacité de résilience face aux risques majeurs

Ghislaine Verrhiest-Leblanc - Directrice Générale de l'Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT)

10h30 Dans la crise, les populations s'organisent

Aux origines de la sécurité civile, un citoyen présent

Colonel Djamel Ferrand - SDIS de la Haute-Saône

10h45 Déconstruire les mythes associés aux populations dans les crises

Reiko Hasegawa - Chercheuse - CrisisLab

11h00 Pause

11h30 Dialogue sur la place des citoyens dans la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes

Comment l'alerte précoce permet aux populations de se mobiliser ?

Gavin White – REAP

Quelle place pour les plus vulnérables avant, pendant et après les catastrophes ?

Marie-Aleth Grard - Présidente ATD Quart Monde

Comment les citoyens contribuent à la connaissance et à la remontée d'information ?

Rémy Bossu Euro-Med Seismological Centre France

Éclairage

Philippe Jeanneton - Vice-président d'APF France handicap

Échanges avec la salle

12h30 Déjeuner

14h00 Les outils de la mobilisation citoyenne face aux risques majeurs

Quelques pistes de réflexion suite à la mission d'information parlementaire sur les capacités d'anticipation et d'adaptation de notre modèle de protection et de sécurité civiles

Didier Lemaire - Député du Haut-Rhin

La préparation des territoires face aux crises et défis à venir

Pénélope Komites - Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'Innovation, de l'Attractivité, de la Prospective Paris 2030, de la Résilience. Ville de Paris

L'engagement en pratique

Philippe Da Costa - Président de la Croix-Rouge Française

Dialogue en simultané

En sous-groupe

14h30

Les voies et les formes de l'engagement face aux risques majeurs

Dialogue sur la place du monde associatif dans la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes ?

Comprendre l'évolution de l'engagement et son impact sur les actions face aux risques majeurs *Cécile Wendling - Panoramique*

Quelle place pour le monde associatif dans son ensemble pour une meilleure capacité de réponse collective face aux risques majeurs ? Retour sur le cyclone Belal, Ansamn nou lé paré

Martine Nourry - Membre du groupe local La Réunion de l'AFPCNT

Comment améliorer les interactions entre les citoyens et les acteurs de la gestion de crise ? L'exemple du projet Engage

Matthieu Branlat - Sintef

La philanthropie, une autre forme d'engagement en faveur de la mobilisation citoyenne face aux risques majeurs

Élodie Paillé - Fondation de France

Éclairage

Quelle place pour les jeunes ?

Scouts et guides de France

Échanges avec la salle

14h30

Les dispositifs de la mobilisation citoyenne avant, pendant et après les catastrophes dans les territoires – la résilience territoriale

Dialogue sur le rôle des différents échelons dans la mobilisation face aux risques

Construire une capacité de résilience avec l'ensemble des parties prenantes : L'exemple de Bordeaux Métropole *Valérie Sabéran Directrice de la résilience - Bordeaux Métropole*

Faire participer les citoyens à la réflexion et à la gestion de crise : la question démocratique

Chloé Guillemot - Ville de Nantes / Nantes Métropole

L'initiative citoyenne en action sur les territoires

Jean Jacques Gauthier Responsable national climat - Association Prévention Maif

Construire une culture du dialogue avec la société civile

Éclairage :

Vivre dans un monde turbulent – retours d'expérience

Sonia Klein, Ça va de soi, Habitante de Tende (Vallée de la Roya)

Échanges avec la salle

PROGRAMME | Mercredi 4 décembre 2024

16h00 Pause

16h30 Un monde en transitions (Plénière)

L'usage des technologies de l'information et de la communication par les citoyens dans la gestion de crise – *Gaël Musquet*

La construction d'une mémoire des crises au XXI^{ème} siècle
Laetitia Atlani-Duault - UPC-IRD, Institut Covid-19 Ad Memoriam

17h00 Présentation des axes stratégiques de la feuille de route

17h15 Fin de la première journée

**18h30 à
22h30**

Soirée thématique et conviviale à l'Académie du Climat
Invitation de la Ville de Paris

- Présentation par Pénélope Komitès de la refonte de la stratégie de résilience de Paris, de la nouvelle stratégie et de la place des citoyens dans la démarche
- Témoignages d'acteurs et de Parisiens ayant participé à la refonte
- Présentation des oeuvres lauréates du concours Art & Risk
- Spectacle de danse du collectif « Minuit 12 »
- Buffet et échanges informels

PROGRAMME | Jeudi 5 décembre 2024

08h30 Accueil des participants

09h15 Intervention du Secrétariat Général de la Défense et la Sécurité Nationale (SGDSN)

Jean-Christophe Erard – Délégué pour la stratégie nationale de résilience auprès des collectivités territoriales - Direction de la Protection et de la Sécurité de l'Etat

09h30 Quels leviers pour la mobilisation citoyenne ?

- Ateliers de travail pour le développement et le portage d'une « feuille de route stratégique » dédiée à la mobilisation citoyenne face aux risques majeurs
- Annonce des propositions et actions à la suite du colloque

12h15 Clôture du colloque par la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DSCGC)

Julien MARION – Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises

12h30 Déjeuner

13h30 “La fresque de la crue”

Animée par le Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) et les Volontaires de Paris

15h30 Conclusions et perspectives



MOBILISATION CITOYENNE FACE AUX RISQUES MAJEURS

UNE FEUILLE DE ROUTE EN 10 PROPOSITIONS



Les organisateurs du colloque « Mobilisation citoyenne face aux risques majeurs » et leurs partenaires proposent une feuille de route composée de 10 axes stratégiques pour répondre à un enjeu commun, et partagé aujourd'hui par de nombreux acteurs aussi bien de la société civile que des territoires et leurs élus, des administrations, de l'Etat et du monde de la recherche : la reconnaissance et le renforcement du rôle des citoyens dans la prévention des risques et la gestion des crises.

Cette feuille de route est soumise à toutes celles et ceux qui souhaitent la commenter et apporter leur contribution via un sondage en ligne. Elle sera, au terme de cette phase de consultation, discutée lors du colloque les 4 et 5 décembre 2024.

A la suite de cet événement, un comité de suivi, composé de tous les acteurs intéressés, sera mis en place et une rencontre annuelle sera organisée pour faire un état d'avancement de chaque proposition.

Vous pouvez trouver cette feuille de route sur notre site Internet : www.mobilisationcitoyenne.org





1

RENFORCER LA CULTURE DU RISQUE EN FRANCE

Selon les enquêtes réalisées par l'AFPCNT et l'IFOP en 2023 et 2024, près de 80 % des Français estiment ne pas être assez informés et préparés à faire face à des catastrophes naturelles ou technologiques. Environ 50 % des répondants sous-estiment l'efficacité des mesures de prévention et 70 % attendent des informations concrètes sur les bons comportements à adopter face aux risques majeurs.

- Informer la population sur les risques, les plans d'urgence et les conduites à tenir en cas de crise, en privilégiant des rencontres ou des consultations collectives, ainsi que des mises en situation.
- Développer des actions de formation et de sensibilisation en direction des adolescents et des jeunes adultes en milieu scolaire, universitaire et associatif.
- Intégrer des formations pendant la scolarité et dans les entreprises sur le modèle des territoires d'outre-mer pour se préparer à faire face à une crise.
- Construire une culture du risque commune à l'échelle des territoires, en associant l'ensemble des acteurs locaux, afin de développer des formes de coopération avant, pendant et après les catastrophes.
- Intégrer le secteur assurantiel dans les actions de sensibilisation et de préparation des assurés face aux catastrophes.



2

FAVORISER LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

À chaque événement catastrophique, l'entraide s'exprime de manière spontanée et s'organise avec les moyens à disposition. Cette entraide citoyenne et spontanée est insuffisamment prise en compte dans la gestion de crise. Or, elle est une des conditions de la réactivité immédiate face à une situation exceptionnelle et du relèvement rapide des territoires touchés par des événements catastrophiques.

- Communiquer sur les possibilités et les dispositifs d'engagement citoyen pour favoriser la mobilisation de la société civile face aux risques majeurs.
- Anticiper, développer et organiser la contribution d'entraide citoyenne spontanée (bénévole et matérielle) pour mieux l'accueillir.
- Concevoir des outils et des procédures de gestion et d'encouragement de l'entraide citoyenne spontanée à disposition des communes, en lien avec les associations agréées de sécurité civile, et les tester régulièrement lors d'exercices de préparation.
- Rassembler (avant et pendant les crises) tous les acteurs de l'entraide citoyenne sur une plateforme unique nationale qui permet de trouver des missions et de rejoindre les associations qui les proposent.
- Clarifier le statut juridique du citoyen engagé dans la gestion de crise : responsabilité, prise en charge sanitaire, etc.



3 AMÉLIORER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE EN MOBILISANT LE TISSU ASSOCIATIF FRANÇAIS

La France compte près de 1,5 millions d'associations et 13 millions de bénévoles tous domaines confondus. Ce tissu associatif irrigue l'ensemble des territoires et permet une action collective engagée. Pour autant, ces associations ne sont pas sensibilisées aux risques naturels et technologiques ainsi qu'à la crise. Il apparaît essentiel de veiller à les accompagner pour améliorer leur résilience et identifier celles qui sont mobilisables en cas de crise.

- Sensibiliser les associations sur les risques de catastrophes et les crises de façon générale ; et leur démontrer la valeur ajoutée qu'elles peuvent avoir ainsi que le rôle clé qu'elles peuvent jouer dans un contexte de crise.
- Contribuer à la montée en compétences des associations françaises face aux risques avec des outils dédiés, un accompagnement spécifique et un partage d'expérience, y compris avec l'international.
- Soutenir techniquement et financièrement les associations qui s'engagent dans la prévention et la préparation des crises et catastrophes.



4 RECONNAÎTRE ET RENFORCER LE RÔLE DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE GESTION DE CRISE

Les communes et intercommunalités ont des compétences en matière de prévention des risques et de gestion de crise. Elles prennent la forme de plans, de réserves communales et d'exercices de crise.

Cependant, il n'est pas toujours aisé pour ces structures d'assumer ces compétences, par manque de ressources ou d'information. En parallèle, on observe que lors de crises majeures comme la pandémie de Covid-19 ou des inondations, les communes demeurent un niveau important en termes de réponse et de soutien aux populations, notamment vulnérables.

- Accompagner les communes et les EPCI dans la prise en compte des populations dans la conception et la mise en œuvre des PCS / PICS et des DICRIM, et promouvoir des exercices associant la population.
- Identifier dans les travaux de recherche les solutions apportées par les populations en anticipation, lors de crises majeures récentes ou lors de relèvements post-catastrophes, afin d'en tirer des enseignements qui pourraient être mutualisés.
- Encourager et accompagner les communes et EPCI qui ne l'ont pas encore fait à constituer une réserve communale, qui soit articulée aux autres structures locales qui mobilisent des volontaires et des bénévoles en cas de risque ou de catastrophe.

**5****ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE DANS LA GESTION DE CRISES COMPLEXES ET DE LONGUE DURÉE**

Les associations agréées de sécurité civile interviennent lors de situations qui sont généralement de courte durée. La pandémie de Covid-19, les inondations dans le Pas-de-Calais ou les crises à venir en lien avec le changement climatique bousculent ces approches, en nécessitant des capacités d'intervention plus longues face à des événements comprenant de multiples dimensions. Cette fois, les associations agréées ne sont pas toutes équipées pour la mener elles-mêmes.

- Accompagner les associations agréées de sécurité civile dans le renforcement de leurs capacités pour faire face aux crises à venir et les aider à tirer des enseignements des crises récentes qu'elles ont traversées (formations, exercices).
- Étudier l'opportunité de créer une structure nationale de coordination des associations agréées.
- Mettre à jour la réglementation qui encadre l'activité des associations agréées de sécurité civile afin d'accompagner leur évolution.

**6****CONDUIRE DES EXPÉRIMENTATIONS LOCALES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE GESTION DES CRISES ASSOCIANT LES POPULATIONS ET LES STRUCTURES ASSOCIATIVES**

Les récentes crises ont démontré l'importante inventivité à l'échelle des territoires, qu'elle émane des populations, des associations ou des collectivités territoriales, pour trouver des réponses à des situations souvent urgentes et menaçantes. On ne peut pourtant pas attendre que des crises surviennent pour identifier de nouvelles approches. Il importe donc de recourir à l'expérimentation, associant élus locaux, administrations, associations, populations et chercheurs, pour faire émerger des idées innovantes susceptibles de nourrir tant la prévention des risques que la préparation à la gestion de crise.

- Mobiliser des administrations, collectivités locales, compagnies d'assurance ou de réassurance, et organismes de recherche, pour financer des expérimentations locales.
- Concevoir des dispositifs de collecte et de conservation des initiatives prises lors de crises réelles ou d'expérimentations.
- Concevoir des dispositifs de collecte et de conservation de savoir-faire locaux et ancestraux en matière de prévention et de gestion des crises.

**7****FAVORISER L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES À L'INTERNATIONAL ET CAPITALISER SUR LES INITIATIVES ET LES PROJETS**

Au plan international, les années 2000 ont connu une évolution depuis des actions de prévention et de préparation face aux catastrophes vers les enjeux d'adaptation et de résilience. Du cadre de Hyōgo au cadre de Sendai, en passant par la mise en place d'instruments financiers pour soutenir la recherche scientifique et technique, les compétences des acteurs et des bénéficiaires, la dimension internationale est devenue incontournable dans l'évolution des capacités à faire face aux risques majeurs. Cela suppose :

- de participer aux différents réseaux et instances de coordination, nationaux et internationaux (Cadre d'action de Sendai, R-Cities, ICLEI, MCR 2030, etc.), à des fins d'échanges de bonnes pratiques et de partages de connaissances ;
- de s'impliquer dans des projets de recherche-action associant chercheurs et acteurs de la gestion de crise dans différents pays, tels ceux promus par l'AFD et l'UE ;
- de promouvoir des initiatives (exercices communs, actions de formation, expérimentations) dans les territoires transfrontaliers.

**8**

RENFORCER LA PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DE CRISE

La multiplication des crises et catastrophes entraîne une mobilisation permanente des acteurs de premières lignes avec un important risque d'épuisement, de désaffection et de décompensation.

- Renforcer les dispositifs en santé mentale pour les premiers répondants : pour la préparation, l'accompagnement en période de crise et post-crise.
- Former les citoyens, acteurs associatifs, étatiques et économiques aux gestes de premiers secours en santé mentale pour les personnes en état de choc.

**9**

INTÉGRER DANS LES MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE GESTION DE CRISE LES PERSONNES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES

Les crises et les catastrophes exacerbent les inégalités entre les populations et renforcent les vulnérabilités. Il importe donc de :

- porter une attention particulière aux besoins des personnes vulnérables et fragiles (ex : personnes paupérisées, personnes en situation de handicap, personnes âgées, malades chroniques) en situation de crise ;
- proposer des cycles de formation adaptés aux populations les plus vulnérables et à leurs structures d'accueil ;
- encourager les communes et intercommunalités à développer des plans spécifiques pour les populations les plus vulnérables.

**10**

RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES TERRITOIRES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, NOTAMMENT LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Les risques associés au réchauffement climatique viennent souvent s'ajouter à de nombreux autres risques déjà présents dans les territoires. C'est particulièrement le cas des outre-mers. Il importe donc de penser ces différents risques, et les crises possibles qui pourraient en résulter, dans leurs interactions.

- Réaliser des cartographies de vulnérabilités adaptées à chaque territoire et aux nouveaux enjeux du changement climatique en associant l'ensemble des acteurs locaux concernés.
- Développer des actions de recherche et d'expérimentation sur l'accumulation des risques.
- Intégrer dans les programmes de travail sur la prévention des risques et la préparation des crises les enjeux de l'adaptation et de l'habitabilité.

PAGE DE NOTES

A series of 30 horizontal dotted lines for writing notes.



EN CAS DE PLUIES INTENSES, EN VOITURE, J'ADOPTE LES BONS COMPORTEMENTS

Les pluies méditerranéennes intenses sont des épisodes violents au cours desquels plusieurs mois de précipitations peuvent tomber en quelques heures. S'en suivent des inondations rapides et destructrices (débordement de cours d'eau, ruissellement urbain...).

INONDATIONS : ATTENTION DANS L'EAU, LA VOITURE PEUT DEVENIR UN PIÈGE MORTEL

AVANT l'épisode pluvieux intense :

- Je reste à l'écoute des autorités et des messages de vigilance
- Je gare ma voiture dans un lieu sûr (en hauteur si possible)

PENDANT l'épisode pluvieux intense, si je suis au volant :

- Je réduis ma vitesse et je respecte les panneaux de danger sur la route
- Je m'éloigne de la zone inondée
- Je ne vais pas dans un parking souterrain

Bons comportements en cas de pluies intenses

RAPPEL



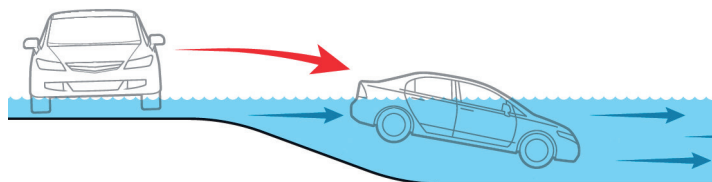
**JE NE PRENDS PAS
MA VOITURE
ET JE REPORTE
MES DÉPLACEMENTS**



ROUTE INONDÉE

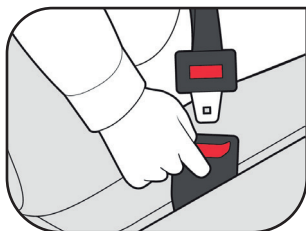
**JE NE M'ENGAGE NI
EN VOITURE NI À PIED**
Pont submersible, gué, passage
souterrain...

Attention, dans l'eau, la voiture peut devenir un piège mortel !



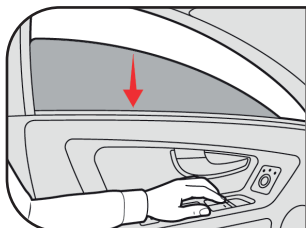
Moins de 30 cm d'eau suffisent
pour emporter votre voiture d'une route inondée
vers des eaux plus profondes où elle risque de couler.

LES 3 GESTES À RETENIR SI VOTRE VOITURE SE RETROUVE BLOQUÉE PAR LES EAUX QUI MONTENT



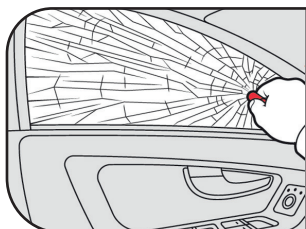
1

Je détache ma ceinture, je sors rapidement de ma voiture et je m'éloigne de la zone inondée



2

J'ouvre les vitres ou je les brise, je monte sur le toit et j'y reste le plus longtemps possible*



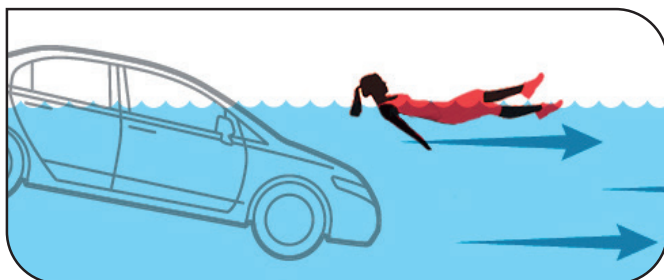
Marteau brise vitre



*Si la voiture n'est pas stable, ce geste est à proscrire.

3 La voiture coule :

- Je me mets en position de sécurité (allongé les pieds en avant),
- Je me laisse porter par le courant,
- J'essaie de rejoindre la berge à l'aide de mes bras (mouvements circulaires).



RÉAGISSEZ VITE POUR OUVRIR LA PORTE CAR AVEC LA PRESSION DE L'EAU, IL EST TRÈS DIFFICILE DE SORTIR !



Démonstrateur en situation d'inondation « Portière de voiture »
Ministère de la transition écologique et solidaire
(Source photo : SCHAPI et MIIAM/DREAL PACA)

VENEZ TESTER LE DÉMONSTRATEUR



(Source photo : SCHAPI et MIIAM/DREAL PACA)



Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Néanmoins et Technologiques

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir



Copyright AFP Nice

EN CAS D'INONDATION, UN PARKING SOUTERRAIN PEUT ÊTRE UN PIÈGE MORTEL

PROTÉGEZ-VOUS !

Les phénomènes de pluies intenses et les inondations associées nous invitent à anticiper et mieux nous préparer pour faire face à des épisodes toujours plus fréquents et plus rapides.

Dans les Alpes-Maritimes, en octobre 2015, une dizaine de personnes se sont noyées dans des parkings souterrains.

RAPPEL

Bons comportements
en cas de pluies intenses



JE NE DESCENDS PAS
DANS LES SOUS-SOLS
ET JE ME RÉFUGIE
EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



JE NE PRENDS PAS
MA VOITURE
ET JE REPORTE
MES DÉPLACEMENTS

JE SUIS UN USAGER DU PARKING

Avant l'épisode

- Je reste à l'écoute des autorités et des messages de vigilance.
- Je sors ma voiture du parking souterrain et je la gare dans un lieu sûr (en hauteur).
- Je consulte les consignes d'évacuation du parking.
- Je repère les cheminements possibles.

Pendant l'épisode

- Si je suis hors du parking :
Je ne vais pas chercher ma voiture dans le parking souterrain.
- Si je suis dans le parking :
J'évacue au plus vite en n'utilisant pas d'équipements électriques (ascenseurs, portes automatiques).

Après l'épisode

- Sous réserve des consignes des autorités et du gestionnaire, je peux à nouveau :
 - Accéder au parking.
 - Réintégrer mon véhicule.
- Si mon véhicule a été immergé, je ne le démarre pas et contacte mon assurance.



Copyright ONEWAY PROD



JE SUIS LE GESTIONNAIRE DU PARKING

Avant l'épisode

- J'analyse l'exposition de mon parking aux inondations et les enseignements d'inondations passées.
- Je forme et informe mon personnel de surveillance
- J'informe les usagers du risque inondation.
- J'affiche les consignes de sécurité et d'évacuation en cas d'alerte.
- Je mets en place des mesures physiques et organisationnelles de protection. Quelques exemples :
 - Installation d'un système de pompes automatiques (vide-cave).
 - Équipement en batardeaux.
- Je mets en place des mesures physiques et organisationnelles de prévention. Quelques exemples :
 - Accès aux informations de vigilance de météo.
 - Mise en place d'une stratégie de surveillance du parking (physique et vidéo).
 - Mise en oeuvre d'une stratégie de gestion des accès (fermeture préventive, signalisation et éclairage secouru des cheminements pour l'évacuation...).
 - Mise en oeuvre d'un groupe électrogène pour garantir les accès et circulations.
 - Installation d'un dispositif de diffusion sonore (messages pré-enregistrés ou non).
 - Coordination avec les autorités locales (mairie, préfecture).

Pendant l'épisode

- Je mets en place les moyens de protection du parking (batardeaux).
- Je ferme les accès au parking.
- Je diffuse des messages aux usagers du parking.
- Je mets rapidement en sécurité les usagers présents dans le parking.
- Je surveille mon parking (rondes + vidéos).
- Je suis en contact avec les autorités locales.
- J'écoute les consignes des autorités et les messages de vigilance.

Après l'épisode

- J'évalue les dommages.
- J'évalue les conditions de réouverture de mon parking en lien avec les autorités locales.

« LE SAVIEZ-VOUS ? »

Un démonstrateur représentant une «porte piéton de garage» en situation d'inondation avec simulation de résistance à l'ouverture due à la poussée d'eau à l'arrière a été développé par le SCHAPI (Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations).

Il permet de mettre les personnes en situation dans un parking/garage souterrain pour prendre conscience des risques et des bons comportements à adopter face à une inondation.

Ce démonstrateur est mobilisable sur demande pour vos manifestations publiques ou privées et peut être accompagné d'un démonstrateur «portière de voiture».



RÉAGISSEZ VITE car, avec la pression de l'eau, l'ouverture de la porte devient très vite difficile !

RÉDACTEURS :

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC (AFPCNT)
 Franck CHARRIER (Cerema)
 Jean-Frédéric BISCAY (CESIR – Entente Valabre)

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Valérie SCOTTO - www.vsdcom.fr



CONSULTEZ LES SITES DE VIGILANCE

Vigilance météorologique :
<http://vigilance.meteofrance.com/>
 Vigilance hydrologique :
<https://www.vigicrues.gouv.fr/>



Merci à Delphine Barriau (SMA), Pascal Belin et Paul Guéro (Cerema), Jérôme Bocquel, Laetitia Contet et Eric Legrigeois (DREAL PACA), Yannick Gruffaz et Florian Daspre (DDTM 83), Luc Langeron (Entente Valabre), Julien Renzoni (DDTM 34), Michel Sacher (Cyprès), Nancy Spinouza (CR PACA), Elodie Zavattero (CAPL) pour leur aide et leurs conseils.

Organisé par :



En partenariat avec :



Partenaires relais :



Conception graphique : Service Communication AFPCNT
Tristan Pujol, Laurence Bonhomme

